



Question écrite posée le mercredi 29 septembre 2021

**De M. Stéphane PEU**  
Député de Seine-Saint-Denis  
Membre de la commission des lois

**À Mme Roxana MARACINEANU**  
Ministre des Sports

## Le Karaté doit être réintégré comme discipline aux jeux olympiques Paris 2024

M. Stéphane Peu interroge Mme la ministre déléguée auprès du ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, chargée des sports sur l'avenir du Karaté en tant que discipline olympique.

En effet, le Comité d'organisation des jeux olympiques de Paris 2024 (COJO) a rendu publique le 21 février dernier sa décision de ne plus faire figurer le karaté parmi les épreuves olympiques. Pourtant, le karaté qui avait su trouver sa place parmi les épreuves des olympiades de Tokyo, est un sport très populaire. Il compte plus de 10 millions de licenciés à travers le monde, dont 250.000 en France répartis dans près de 5.000 clubs.

Cette popularité rend d'autant plus incompréhensibles les raisons qui ont été invoquées pour justifier de cette décision. En effet le CIO a indiqué par la voix de son directeur des sports, M. Kit McConnell, qu'il s'agit au fond de privilégier les disciplines permettant de « séduire une audience plus jeune ».

Cette mise en opposition entre les pratiques sportives qui seront intégrées lors des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 (break-dance, escalade, skateboard, surf) véhicule une conception inquiétante du sport, basée sur les critères d'audience et en vue d'une exploitation commerciale fort éloignée des valeurs de l'olympisme. En outre, elle est en complet décalage avec la réalité des pratiques, s'agissant d'un sport qui n'est pas moins populaire et pratiqué que les quatre autres auxquels on entend l'opposer, notamment dans des territoires comme la Seine-Saint-Denis que je connais bien. Une popularité qui ne devrait pas décroître après les bons résultats obtenus par la délégation française à Tokyo dans cette discipline et la médaille d'or de M. Steven Da Costa.

M. le député souhaite que Madame la Ministre intervienne auprès du COJO afin que celui-ci revienne sur sa décision, et réintègre avec le karaté, un cinquième sport à la liste des sports réputés « additionnels ».

### Permanence parlementaire

Hôtel de Ville  
2 place Victor Hugo  
93200 Saint-Denis

☎ 01 41 68 21 89

✉ [contact@stephanepeu.fr](mailto:contact@stephanepeu.fr)

Des permanences ont également lieu à Pierrefitte-sur-Seine et à Villetaneuse.

### Retrouvez-moi sur

f Stéphane Peu

🐦 Stephane1peu

➔ Abonnez vous  
à la newsletter

en envoyant votre adresse mail à  
[newsletter@stephanepeu.fr](mailto:newsletter@stephanepeu.fr)

### Farid Aïd

Député suppléant

[Farid.aid.2020@gmail.com](mailto:Farid.aid.2020@gmail.com)

LA  
GAUCHE  
DEBOUT ET  
INSOUMISE